

Lycée Jacques Ruffié
Esplanade François Mitterrand
11303 LIMOUX

Inscription à l'internat ou à la demi-pension FICHE INTENDANCE 2026-2027

Je soussigné(e)
père-mère-responsable légal (1)

de l'élève (Nom-Prénom)

scolarisé(e) en (classe-section)

à la rentrée scolaire 2026-2027 au lycée Jacques RUFFIE de LIMOUX,

I. CHOIX DU STATUT (2)

☐ demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension, il sera DEMI-PENSIONNAIRE 5
jours/semaine

☐ demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension, il sera DEMI-PENSIONNAIRE 4
jours/semaine (hors mercredi)

☐ demande l'inscription de mon enfant à l'internat, il sera INTERNE

☐ ne demande pas l'inscription de mon enfant à la demi-pension, il sera EXTERNE

☐ Je déclare avoir pris connaissance des « termes de l'engagement » (Cf. page 2 du présent document) et être informé(e) que cette inscription m'engage pour l'année scolaire 2026-2027 avec la possibilité d'ajustement durant la quinzaine suivant la rentrée.
Aucun changement de régime n'est possible en cours de trimestre, seul un changement de régime **motivé** en fin de trimestre pour le suivant est possible sur **demande écrite auprès du chef d'établissement.**

Les factures d'internat et de demi-pension sont uniquement envoyées par mail. Merci de bien vouloir renseigner l'adresse mail correspondante au représentant légal payant les frais scolaires sur le dossier d'inscription.

JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Date :
Signature du responsable légal

(1) Rayez la ou les mention(s) inutile(s)
(2) Cochez la case correspondante à votre demande

II. TERMES DE L'ENGAGEMENT :

Les élèves internes et demi-pensionnaires sont accueillis au lycée Jacques Ruffié pour l'année scolaire complète, soit 10 mois de septembre 2026 à juin 2027.

Le tarif appliqué sur 10 mois est dégressif et les trimestres sont inégaux. Le tarif appliqué correspond au nombre de jours d'ouverture du service annexe d'hébergement durant les trois périodes.

Pour l'année scolaire 2026-2027, les montants forfaitaires sont fixés conformément au tableau ci-dessous. Les versements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque bancaire à l'ordre de : « *Agent comptable du lycée Jacques Ruffié* » ou en espèces au service intendance.

Selon la directive nationale de la Direction des Finances Publiques le paiement par chèque ne sera plus accepté à partir du 1^{er} trimestre 2027.

	Tarif internat	Tarif demi-pension 5 jours/semaine	Tarif demi-pension 4 jours/semaine
Trimestre 1 Septembre à décembre 2026	640,48 €	254,64 €	203,71 €
Trimestre 2 (*) Janvier à mars 2027	465,90 €	183,08 €	146,46 €
Trimestre 3 (*) Avril à juin 2027	384,50 €	150,77 €	120,61 €
TOTAL	1 490,88 €	588,48 €	470,78 €

* Ces tarifs sont susceptibles d'être révisés à la hausse à compter du 01/01/2027.

Les absences, en période scolaire, peuvent donner lieu à déduction en cas de maladies sur justification par certificat médical.

Les périodes de stage en entreprise sont automatiquement déduites des factures.

A la rentrée, les élèves internes devront signer une prise en charge du mobilier.

ATTENTION – IMPORTANT : L'engagement est annuel et le tarif forfaitaire est payable en 3 trimestres inégaux. Le changement de régime, **qui ne peut qu'être exceptionnel doit être demandé en tout début de trimestre et justifié par écrit** auprès du chef d'établissement, seul habilité à l'accorder.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 68 31 05 08 ou par mail à l'adresse suivante : gest.0110019l@ac-montpellier.fr

AIDES FINANCIERES

Les bourses nationales :

Les demandes de bourse se font à l'inscription. A cet effet, le choix du traitement automatisé est très fortement conseillé pour une meilleure étude de votre dossier.

Leurs demandes favorisent l'examen des demandes d'accès à la demi-pension et à l'internat.

Les fonds sociaux et fonds d'aide à la restauration

Si vous rencontrez des difficultés pour régler les frais de cantine ou de pension de votre enfant, vous pouvez retirer un dossier de demande d'aide auprès du secrétariat d'intendance.

Pour plus d'information veuillez contacter le 04 68 31 05 08 et demander le secrétariat d'intendance.